

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

**Le sept juillet deux mille vingt-deux à dix-huit heures et trente minutes**, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 28 juin 2022 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Emile BUCH.

Délibération n° 104-22

**Présents :**

SAVIGNON Joseph	ROSSOGLIO Dominique	CURT Jean-Pierre
SERRE Emmanuel	GONNORD Franck	GIRAUD Murielle
SIAUD Alain	BONNIER Eric	CASSAGNE Thierry
KRAMARCZEWSKI Bruno	BARI Nadine	BALME Eric
BONOMI Jean-Pierre	CIOT Xavier	VIALANEIX Nicolas
BOUVIER Bernard	FAYARD Adeline	GRAND Florence
FAURE Philippe	GIRARDOT Frédéric	PERRIN Gilda
CHATTARD Arnaud	TRAPANI Mary	BATTISTEL Marie-Noëlle
PREVOT Fabienne	GIACOMETTI Geneviève	LE TRAOU Dominique
BRUGNERA Jean-Michel	GARCIA Bernadette	PONCET Denis
GERBI Franck	LUC Alain	BALMET Lucie
ROBERT Philippe	GRIET Bernard	BUCH Emile
MASLO Raymond	SAURAT Coraline	MAUGIRON Frédéric
ROSSI Angélique	LANEYRIE Jean-Marc	BARTHELEMI Maryse
ANGIARI Odile	TURC Sylvain	ROUSSET Alain
	STUTZ Anne	RAVANAT Eric

**Absents excusés représentés :** FERREIRA Michel (pouvoir à ROSSI Angélique) ; DURAND Bernard (pouvoir à CIOT Xavier) ; DECHAUX Marie-Claire (pouvoir à TRAPANI Mary) ; BRUN Sylvie (pouvoir à FAYARD Adeline) ; LAURENS Patrick (pouvoir à BONNIER Eric) ; MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à GIRARDOT Frédéric) ; PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine) ; MULYK Fabien (pouvoir à GONNORD Franck).

Nombre de délégués en exercice : 62

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoirs : 08

**Nombre de délégués votants : 55**

**OBJET : PERSONNEL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – FILIERE ADMINISTRATIVE, CATEGORIE C**

Pour poursuivre le renforcement du service accueil-secrétariat rendu nécessaire avec le déménagement prévu en septembre au siège de l'intercommunalité de la direction économie-emploi et des permanences d'accueil au public, il est proposé d'augmenter de 12 heures hebdomadaire le poste d'adjoint administratif actuellement à 23/35<sup>ème</sup>, pour le porter à temps complet, soit 35 heures hebdomadaires.

Cette proposition est formulée avec l'accord de l'agent.

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Tableau des effectifs :

- Suppression de poste : Adjoint administratif – quotité du temps de travail : 23/35
- Création de poste : Adjoint administratif – quotité du temps de travail : 35/35

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du temps de travail d'un agent adjoint administratif ;
- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente à signer tout document afférent à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme, le 7 juillet 2022,  
La Présidente,  
**Coraline SAURAT**

Date d'envoi à la Préfecture : 08/07/2022  
Date d'affichage - publication : 08/07/2022  
Certifié rendu exécutoire : 08/07/2022  
La Présidente,  
**Coraline SAURAT**

